Tarif 2021

	Quotient de 0 à 369	Quotient de 370 à 499	Quotient de 500 à 700	Quotient de 701 à 1050	Quotient de 1051 à 1400	Quotient de Plus de 1400
Semaine classique (5 jours)	14€	23,50€	31,50€	33,60€	41€	45€
Semaine du 12 au 16 juillet 2021	11,20€	18,80€	25,20€	26,88€	32,80€	36€

Vous rencontrez des difficultés?

Si vous rencontrez des difficultés pour nous faire parvenir par mail le dossier de votre enfant, merci de contacter l'accueil téléphonique ci-dessous afin de trouver la meilleure solution à votre besoin.



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Tél: 03 27 09 04 60 / Fax: 03 27 09 04 69

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h







JUILLET et AOÛT 2021

ACCUEIL dE LOISIRS

DE 2 ½ SCOLARISÉ À 17 ANS



Vous désirez inscrire vos enfants au centre aéré pour les vacances d'été 2021, voici les sites du Pays de Mormal qui pourront les accueillir

Sites d'accueils et périodes

Du 12 au 30 juillet 2021 **BAVAY · GOMMEGNIES · LA LONGUEVILLE LANDRECIES · LE QUESNOY · MAROILLES**

POIX-DU-NORD · VILLERS-POL **WARGNIES-LE-GRAND**

Du 2 au 20 août 2021 **LE QUESNOY**

Du 9 au 27 août 2021 **VILLEREAU**











Inscription Du 26 avril au 21 juin 2021



Le nombre de places dans nos accueils est limité en fonction de la structure et de la période.



comment inscrire les enfants?



PAR MAIL

contact@cc-paysdemormal.fr



SUR LE PORTAIL FAMILLES

https://cc-paysdemormal.portail-familles.net/

ATTENTION! Les quotients familiaux doivent être à jour avant de valider l'inscription



Accessible 24h/24 et 7j/7

N'oubliez pas que vous pouvez effectuer les réinscriptions en ligne grâce au portail.

Les inscriptions physiques au service enfance jeunesse sont possibles sur RENDEZ-VOUS

https://calendly.com/enfance-jeunesse-ccpm-n-therin/retour-dossier-inscription

Modalités d'inscription



Les dossiers d'inscription et de réinscription sont à retirer sur le site

www.cc-paysdemormal.fr



Rubrique Vivre en Pays de Mormal / Génération Future



Si votre enfant n'est pas venu à une session récemment, merci de nous retourner le feuillet de réinscription accompagné d'une attestation de quotient familial, d'une attestation d'assurance (Responsabilité Civile Extra scolaire) et du carnet de vaccination.



Les dossiers complétés sont à nous retourner avant

Pour les accueils de juillet

Le 21 juin 2021 dernier délai

Pour les accueils d'août

Le 19 juillet 2021 dernier délai

La CCPM a décidé de maintenir les ALSH d'été avec un droit de réserve, voire un droit de retrait en fonction des mesures gouvernementales.